

Conservatoire national
supérieur musique
et danse de Lyon
3, Quai Chauveau, 69009 Lyon

© Éditions du CNSMD de Lyon

Distribution et diffusion
Symétrie
30, rue Jean-Baptiste Say, 69001 Lyon

Conception graphique
Aude Caruana

Ouvrage composé en
Sprat, Ethan Nakache
Interstate, Frere-Jones Type
Cormorant Garamond, Christian Thalmann

Achevé d'imprimer sur les presses
des Deux-Ponts, Manufacture d'Histoire,
5, rue des Condamines 38320 Bresson

Dépot légal : décembre 2020
ISBN : 978-2-9570529-1-2

Quarante ans.
Conservatoire
national
supérieur
musique
et danse
de Lyon

ALAIN POIRIER
coordination

Sommaire

7	— PRÉFACE
	Roselyne Bachelot-Narquin Ministre de la culture
8	Mathieu Ferey Directeur
12	Coralie Waluga Directrice adjointe
20	— TABLE DES ACRONYMES
21	— INTRODUCTION
22	Alain Poirier « L'autre » Conservatoire Remerciements Quelques étapes
33	Frank Langlois Le terreau lyonnais
57	— DIRECTION
60	Henry Fourès Directeur du CNSMD de 2000 à 2009
69	Géry Moutier Directeur du CNSMD de 2009 à 2018
78	Christophe Duchêne Directeur des études musicales
81	Jacques Moreau Directeur des études de 2002 à 2007
90	Nicolas Bucher Directeur des études musicales de 2007 à 2011
94	Alain Poirier Directeur de la recherche
104	Kylie Walters Directrice des études chorégraphiques

109	— DÉPARTEMENTS	323	— ACTIVITÉS COLLECTIVES
118	Cordes	332	La classe d'orchestre
	Cheffe de département		Peter Csaba
	Françoise Gnéri	335	L'Atelier xx-21
131	Bois		Fabrice Pierre
	Chef de département	338	Le Cursus Artist Diploma
	Jérôme Guichard		Jean Geoffroy
144	Cuivres	343	Le Collectif d'improvisation
	Chef de département		Jean-Marc Foltz
	Michel Becquet		Henri-Charles Caget
152	Claviers	347	L'Observatoire de l'insertion professionnelle,
	Chef de département		Aspects pratiques du métier
	Franck Vaudray		Kenza Guelladress
184	Voix & direction de chœur		
	Cheffe de département		
	Anne Delafosse		
199	Musique de chambre	357	— SERVICES
	Cheffes de département	358	Service des études
	Agnès Sulem		Bernard Gautheron
	et Dana Ciocarlie	363	Médiathèque
216	Culture musicale		Morgane Milhat
	Chef de département	380	Régie
	Emmanuel Ducreux		Didier Coquelet
236	Création musicale	385	Communication
	Chef de département		Nicolas Crosio
	Jean Geoffroy	397	Relations Internationales
254	Musique ancienne		Isabelle Replumaz
	Cheffe de département		
	Anne Delafosse		
282	FEM (Formation	413	— ANNEXES
	à l'enseignement musical)	414	Annexe 1 : Charte égalité F-H
	Cheffe de département	417	Annexe 2 : Personnel administratif
	Karine Hahn		et technique
290	Disciplines chorégraphiques		
	Cheffe de département	419	— BIBLIOGRAPHIE
	Kylie Walters		
314	Discipline Complémentaire		
	Jessica Leigh Hackett (anglais)		
316	Représentation étudiante	423	— INDEX
	Dimitri Leroy		

L'invention d'un modèle

MATHIEU FERÉY
Directeur du CNSMD de Lyon

En cette année 2020, le CNSMD de Lyon fête son quarantième anniversaire et se dote de son premier projet d'établissement, document qui fixe le cadre de son évolution pour les cinq années à venir. Dans un mouvement de balancier, il nous a fallu interroger le passé pour écrire le futur. Comment demeurer fidèle à ce qu'est le CNSMD de Lyon, à ce qui a constitué et constitue son origine, sa tradition, tout en étant capable, comme il l'a toujours fait, d'anticiper l'avenir ? Double révolution qui ne cesse de se croiser et de faire la richesse de cet établissement. D'emblée, cela fascine l'observateur extérieur, comme je l'étais encore il y a deux ans. Puis cela nourrit et passionne celles et ceux qui ont la chance d'y étudier, d'y enseigner, d'y travailler.

D'où vient l'étonnante capacité de notre Conservatoire à se remettre en question et à se repenser à intervalle régulier, clé d'une organisation agile, comme on dit aujourd'hui ? Probablement de sa conception même, lui qui fut conçu en opposition à un modèle académique à bout de souffle, que tout tendait à remettre en question : les bouleversements de la société, les changements politiques, les évolutions artistiques, la remise en question du mandarinate et du culte non réfléchi de la tradition, l'esprit du temps... De fait, le CNSMD de Lyon révisait alors, probablement sans s'en rendre compte, les moyens, les buts et les méthodes de transmission. Rien d'étonnant donc à ce que quelques décennies plus tard, il s'empare avec tant d'acuité du sujet de la médiation. Car pour les étudiant-es comme pour les enseignant-es, revisiter la transmission de la technique et de son art, c'était forcément interroger son rapport au monde. Cela devait ouvrir très vite

Le CNSMD comme opérateur de service public

CORALIE WALUGA
Directrice adjointe

Le CNSMD de Lyon, comme son homologue parisien, est un établissement public administratif qui gère une mission de service public. Les services publics sont caractérisés par des grands principes comme la continuité du service, l'égalité d'accès, mais il ne faut pas oublier le principe de mutabilité (ou d'adaptabilité) qui oblige le service public à s'adapter aux nouvelles expressions de l'intérêt général. Or l'enseignement supérieur a dû (et su) s'adapter à un environnement de plus en plus concurrentiel et des missions qui dépassent le cadre strict académique pour poser la question de l'insertion des étudiant-es, ou de la médiation culturelle. De plus, le paysage réglementaire de gestion des finances publiques a largement évolué avec la LOLF (et la LRU).

Le CNSMDL s'est engagé résolument vers cette ouverture en intégrant le processus de Bologne (LMD), malgré une sous administration endémique, que différentes directions n'ont eu de cesse de déplorer.

Ce 40^{ème} anniversaire donne ici l'occasion de rappeler ce à quoi la constitution d'un établissement public administratif chargé de la mise en œuvre d'un service public oblige et comment le CNSMDL s'est organisé avec peu de moyens pour assumer ces obligations. Une attention particulière sera portée sur les personnels administratifs et techniques, dont l'engagement sans faille pendant 40 ans a contribué aussi au succès du CNSMDL.

« L'autre » Conservatoire

ALAIN POIRIER

Les ambitions qui ont présidé à la fondation du Conservatoire national supérieur de Lyon étaient aussi grandes et belles au service d'une utopie revendiquée que difficilement réalisables dans le quotidien. On sait d'abord ce que fut l'investissement de Simone du Breuil dans la réalisation et l'aboutissement de ce projet¹ qui a tout d'abord pris place dans les locaux inadaptés de la rue de l'Angile, avant d'investir ceux de l'ancienne école vétérinaire quai Chauveau inaugurés en 1988, et ce, bien que ne disposant pas encore du personnel enseignant pour couvrir l'ensemble des principales disciplines. Quant à Pierre Cochereau, il est intervenu dans un rapport adressé au premier ministre pour lui proposer le texte d'un décret précisant la qualification juridique de l'établissement, le conservatoire ayant « ouvert ses portes en octobre 1979, dans l'attente de la parution du décret lui accordant le statut d'établissement public à caractère administratif » (qui sera publié le 18 février 1980).

Ensuite, l'ampleur des orientations pédagogiques prenait clairement position vis-à-vis du Conservatoire de Paris, fort d'une tradition de près de deux siècles. Dès le premier conseil d'administration (28 novembre 1980), il est affiché la volonté de ne pas produire un établissement dans la lignée, sinon dans la dépendance, de l'ainé parisien qui avait installé depuis le XIX^e siècle un réseau de « succursales » sur le territoire français destiné à transmettre la bonne parole centralisée : il s'agissait bien de « l'autre » conservatoire, selon la formule du ministre de la culture et de

1. Voir son témoignage sur le parcours qui a mené à la création du CNSMD de Lyon dans Sabatier (2005), p. 11 sq.

Jacques Moreau

Directeur des études au CNSMD de Lyon, d'avril 2002 à août 2007, je ne chercherai pas dans ce propos à retracer l'histoire ni à en faire un quelconque bilan. Il me semble plus intéressant d'en évoquer quelques aspects qui ont marqué cette période et restent très présents à la mémoire.

Comme je l'avais souligné dans l'ouvrage *25 ans CNSMD Lyon*, une part très importante de la fonction d'un directeur des études était d'être un « Rouage médian d'une institution qui a beaucoup évolué [...] situation d'interface entre le corps enseignant, la population étudiante et le corps administratif et technique », et ainsi de répondre aux « besoins de médiation inclus dans la mission de tout directeur des études dans un établissement d'enseignement supérieur. » Ces missions d'interface et de médiation sont la particularité de ce poste situé hors de toute ligne hiérarchique : la capacité réelle à traiter tel ou tel dossier, à changer une situation ou résoudre une difficulté, ne tenait qu'à la relation à créer et développer avec les personnes concernées. Conduire ces missions, intenses au quotidien, n'était donc possible que par la confiance instaurée avec les interlocuteur-trices des différents services, en premier lieu le service des études et la régie, en lien, évidemment, avec la direction d'une part et les enseignant.es d'autre part. C'était toute la particularité de ce poste, c'en était toute la richesse. C'était en tout cas dans cet esprit que j'avais pu bénéficier de l'extrême confiance d'Henry Fourès, d'une relation nourrie de discussions fécondes qui savaient aller au-delà d'éventuelles divergences de vue. Le dialogue et la confiance étaient les conditions d'une réussite possible dans mes missions.

D'un quotidien fait d'évaluations – organisation et choix des jurys, présidences, commissions diplômes, etc. –, de concours d'entrée et conseils pédagogiques, deux dossiers récurrents ont été difficiles : celui de la gestion des sessions d'orchestres, et celui des absences. Sur le second, je ne pense pas avoir atteint les objectifs attendus : très souvent, les logiques d'insertion, de « cachetons », traduisant pour les

Directrice des études
chorégraphiques
depuis 2019

Kylie Walters

L'innovation, ces temps-ci, tout le monde ne jure que par cela. Dans l'enseignement de la danse, innover c'est remettre en question le statu quo, apporter de nouvelles idées, de nouveaux outils, faire bouger les lignes et redéfinir nos manières de travailler ensemble en ouvrant des perspectives inédites aux étudiant-es et aux enseignant-es.

En 2020, nous célébrons 40 années d'innovation et d'excellence au CNSMDL et continuons à creuser de nouvelles pistes pour stimuler cette tradition chère à notre établissement. En tant que première "Directrice" des études chorégraphiques et première personne étrangère à assumer cette fonction, je tiens à saluer chacune des étudiant-es, professeur-es et membres de l'administration qui depuis 1985 ont contribué à la réussite du Département Danse. Je suis fière de reprendre leur flambeau et de continuer l'impressionnant édifice qu'ont bâti avec leurs équipes mes prédécesseurs Didier Deschamps, Philippe Cohen, Jean-Claude Ciappara (Davy Brun en intérim). Témoins de la richesse de leur legs, les personnalités prestigieuses passées par le CNSMDL qui, aux côtés d'autres invités de marque, seront aux côtés de notre Jeune Ballet pour un Gala à la Maison de la danse¹. J'ai voulu que son programme soit le reflet des différentes époques de l'histoire du Département Danse du CNSMDL. Il s'agira de fédérer notre communauté, de nous rassembler pour faire honneur aux réalisations de nos jeunes talents, et aux artistes qui les inspirent.

Travailler avec de futur-es danseur-ses et chorégraphes est source de grandes joies. C'est aussi une grande responsabilité. Comment accompagner au mieux les étudiant-es pour qu'ils deviennent des membres actifs de la société et du monde

1. Le Gala initialement annoncé le 17 juin 2020 a été annulé (Covid 19). Depuis, le projet de Gala s'est transformé en projet du film documentaire *Les Lendemain qui dansent* avec une sortie prévue en 2021.

JÉRÔME GUICHARD ET JEAN-LOUIS CAPEZZALI**La classe de hautbois du CNSMDL : un fonctionnement novateur**

« C'est au bord de la Saône que se prépare l'accès à la scène. »

En 2005, le fonctionnement de la classe de hautbois est traditionnel, Jean-Louis Capezzali en étant le professeur et Jérôme Guichard l'assistant. C'est la première promotion pour laquelle, lors de l'examen final, il est proposé aux étudiant-es un espace de liberté de dix minutes dans lequel ils peuvent s'exprimer de manière totalement libre.

Jean-Louis Capezzali souhaitant partager son temps avec l'enseignement de la musique de chambre, c'est Jérôme Guichard qui sera nommé en 2009 suite au concours de professeur de hautbois. Ils décident d'un commun accord de nommer Fabien Thouand comme professeur assistant dès la rentrée 2010 (celui-ci ne restera que deux ans puisqu'il sera lui-même nommé professeur en Suisse italienne.)

C'est alors que les deux professeurs s'engagent dans un processus de réflexion pédagogique, et font valider par le Conseil pédagogique un fonctionnement nouveau au CNSMDL, à savoir que les deux professeurs travaillent en étroite collaboration avec la classe entière, avec des possibilités d'échanges réguliers des étudiant-es, les heures d'assistantat étant assurées par les deux professeurs pour augmenter le volume horaire de chaque étudiant-e, et en nommant Véronique Goudin-Léger (pianiste de la classe) assistante afin de privilégier et approfondir le temps de travail avec le piano.

Ce fonctionnement novateur – 1 classe/2 professeurs/1 assistant-e – avec des groupes interchangeable ainsi que des auditions ou des classes communes, a vite trouvé et prouvé son efficacité, les résultats des étudiant-es (ancien-nes et encore en cursus) devenant exponentiels tant dans les concours d'orchestre (Orchestre national de France, Orchestre Philharmonique, Orchestre national de Lyon, Opéra de Zurich, etc.) que dans les concours Internationaux (Johannes Grosso 1^{er} prix du Concours international de Prague, Mathilde Lebert 1^{er} Prix de celui de Muri, etc.)

Dès la mise en place du tandem Jean-Louis Capezzali/Jérôme Guichard, l'amplification amorcée sur le travail du répertoire d'orchestre a vite porté ses fruits.

La collaboration mise en place avec Patrick Roger, et ensuite Pascal Zamora pour l'enseignement du cor anglais a elle aussi été un vecteur de réussite de la classe de hautbois.

Les échanges Erasmus ont été de plus en plus nombreux, la classe accueillant des étudiant-es de tous pays (République tchèque, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, etc.), avec des demandes de plus en plus nombreuses qui contribuent au rayonnement et à la renommée internationale du CNSMDL.

JEAN GEOFFROY

Chef de département

L'Espace Transversal de Création (ETC)

Au-delà de la création musicale en tant que telle, et à travers la diversité des approches et des espaces liés à la création, c'est tout le CNSMD de Lyon qui s'affirme en tant que "conservatoire d'aujourd'hui". En effet, l'ETC, l'Espace transversal de création, associé au département de création musicale, le cursus de troisième cycle Artist-Diploma, le cursus CoPeCo (Master Européen Composition & Performance), l'Atelier xx-21, le Labo Scènes ActuelleS, l'atelier d'improvisation et les départements danse et de musique de chambre, créant ainsi un cadre exceptionnel de propositions pédagogiques de création.

Entrer dans un établissement d'enseignement artistique ne peut se résumer à "prendre des cours", fussent-ils de grande qualité. Il s'agit d'aider l'étudiant-e à prendre conscience de son engagement artistique, et dans le même temps, à appréhender, à travers une proposition artistique et pédagogique élargie, une ouverture sur l'ensemble des compétences et disciplines qui constituent le spectacle vivant. Cette dynamique doit soutenir l'ensemble des productions des étudiant-es, de même que l'énergie que ces projets génèrent. Il est donc important que ces productions artistiques participent d'un même mouvement collectif, l'ETC étant à la fois lieu de création, et outil de diffusion grâce aux différents partenariats et conventions mis en place.

Être étudiant-e au sein de l'ETC du CNSMD de Lyon, c'est avant tout être acteur-trice, porteur de sa propre démarche artistique. C'est avoir la chance de croiser des interprètes de très haut niveau, et de pouvoir ainsi se constituer un réseau, un collectif plus ou moins éphémère de compositeur-trices, instrumentistes, danseur-ses, concernés et enthousiastes. Faire en sorte que la création, quelle que soit sa forme – visuelle, scénique, chorégraphique, musicale, opératique, théâtrale – loin d'être virtuelle ou lointaine, puisse être une réalité, ancrée au cœur de la démarche de toutes et tous et que celle-ci nous conduise à reconsidérer l'espace même de la scène comme un espace de rencontre et de recherche au service de l'invention. Telle est l'ambition et le défi sans cesse renouvelé de l'Espace Transversal de Création.

Service des études

Chef du service
des études (2001-2015)

BERNARD GAUTHERON

« Il suffit de passer le pont, c'est tout de suite l'aventure. » C'est avec ce refrain en tête, en septembre 2001, que je quittai la DRAC (rive gauche de la Saône), pour rejoindre, rive droite, le bâtiment d'en face, le CNMSDL. Passer d'un poste de chargé d'études documentaires à la Conservation Régionale des Monuments Historiques (j'instruisais des dossiers sur des édifices du patrimoine en vue de leur éventuel classement) à celui de chef de service des études, c'était, oui, vraiment, tenter l'aventure... Je voulais changer d'orientation professionnelle. J'ai été servi... Je suis resté sur la rive droite quatorze années jusqu'à mon départ à la retraite, en février 2015.

Ni l'emploi que j'occupais, ni ma formation ne me prédestinaient à des fonctions de gestion administrative ou d'encadrement. Habitué à me déplacer pour rencontrer des publics éloignés, je me retrouvais, soudain, au contact d'une population d'élèves et d'enseignant-es dont la proximité impose un rythme et une culture de travail nouveaux. J'ai dû apprendre beaucoup. J'ai ressenti aussi très vite un effet de « bulle », de « vase clos ». Vivre dans un établissement relié à sa « tutelle » comme à un cordon ombilical, à la fois lieu d'étude et salle de concerts, fourmillant certes de projets et d'activités mais sur lequel le monde extérieur ne semblait pas avoir de prises, c'était parfois dérangeant...

D'autant qu'il fallait trouver sa place dans l'organigramme. Si le service des études était considéré comme un service essentiel, il n'était pas mis en avant dans la communication de l'établissement (qui privilégie toujours la saison publique). Au quotidien, le chef du service des études a l'impression d'avoir « les mains dans le cambouis ». Face à des « artistes », par nature peu sensibles à tout ce qui s'appelle l'*Administration*, il doit montrer de la rigueur, faire des rappels au règlement, à la discipline, au respect des emplois du temps. Et il y a parfois un grand décalage entre règle et réalité.

La Médiathèque Nadia Boulanger

- Marie-Noëlle Chailley (1981)
- Laurence Languin (1990)
- Anne-Marie Comte (2012)
- Valérie de Wispelaere (2014)
- **Morgane Milhat** (2017)

MORGANE MILHAT

Cheffe du service
de la Médiathèque

Les deux premières rentrées du CNSM de Lyon¹ se firent sans bibliothèque attirée à l'institution. Il faudra en effet attendre 1981 et la nomination en octobre de la même année de Marie-Noëlle Chailley comme bibliothécaire pour voir débiter le service, et même 1982 pour l'inauguration officielle du lieu. Pierre Cochereau s'en explique de la sorte dans une lettre de 1981² : « créé en 1979, le Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon met peu à peu ses structures en place. C'est ainsi qu'en octobre prochain, il est prévu "d'ouvrir" la bibliothèque ». Dans cette lettre, il demande la mise à disposition du Conservatoire de Marie-Noëlle Chailley « actuellement employée à Radio-France » et qui « présente toutes les qualités requises pour mener à bien cette tâche » (soit ouvrir la bibliothèque et s'occuper du legs Nadia Boulanger).

1. « CNSM » qui, rappelons-le, n'était pas encore « CNSMD ».

2. Les documents officiels cités ci-après sont conservés dans les archives administratives du CNSMDL. Lettre de P. Cochereau à la cheffe du personnel de Radio-France datée du 31 août 1981.